

L'accompagnement des processus électoraux en Afrique subsaharienne francophone : approche comparative de la pratique de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/056cfb76-69d3-4b92-99ea-5939167296ec>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/056cfb76-69d3-4b92-99ea-5939167296ec> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Mouri Danielle](#)

Date de soutenance : 16-12-2023

Directeur(s) de thèse : [Fernandez Julian](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Elections, Démocratie, Observation électorale, Assistance électorale, Droits de l'homme, Afrique subsaharienne francophone, Transition, Etat de droit, Aide au développement

Mots-clés :

- Droit électoral - Afrique francophone
- Démocratisation - Afrique francophone
- Élections -- Observation - Afrique francophone
- Droits de l'homme (droit international) - Afrique francophone
- Primauté du droit - Afrique francophone
- Aide économique - Afrique francophone

Résumé : L'accompagnement des processus électoraux constitue une politique publique destinée à assister et à soutenir les États qui en expriment le besoin dans la mise en œuvre de leurs obligations internationales en matière d'élection. Il est pratiqué à grande échelle par des organisations intergouvernementales à travers des activités telles que l'observation et l'assistance électorales. Parmi elles, l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) demeurent des acteurs fortement impliqués dans le soutien aux États africains en phase de transition et/ou de consolidation démocratique. Face à leur espace de compétences et leurs missions respectives, le point commun de leurs actions réside dans la promotion du droit à des élections libres au sein de ces États. Cependant, leurs approches se distinguent et leur expérience met en évidence un mode de fonctionnement propre à chaque acteur. La présente étude vise à le comprendre par l'analyse des bases juridiques qui encadrent leurs activités. Celles-ci montrent principalement que les procédures de l'UE et de l'OIF dans le soutien électoral sont façonnées par leur politique singulière de promotion de la démocratie, ainsi que par les moyens mobilisés pour la mettre en œuvre. Mais au-delà de l'approche normative, l'analyse de leurs mécanismes institutionnels révèle également comment les choix et les décisions liés à ces procédures dépendent des enjeux stratégiques qu'elles visent dans d'autres domaines de coopération. Le bilan du croisement de leur démarche nourrit le débat sur l'efficacité des actions multilatérales de promotion de la démocratie électorale en Afrique subsaharienne. Il identifie dans les différentes formes d'intervention de ces deux acteurs la plus-value et les limites de leur démarche, en particulier dans un contexte régional où les pratiques démocratiques sont de plus en plus controversées au sein des États de l'espace francophone, et où la mise en œuvre des politiques d'aide à la démocratie appelle à des réformes essentielles.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires



Entrepôt d'origine : star
Identifiant : 2023ASSA0074
Type de ressource : Thèse